



MARPA

Le Conseil Général a donné son autorisation à la construction d'une Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées. Le bailleur social, OPHEOR, ex Roanne Habitat a repris aussitôt ses travaux afin de réunir les fonds nécessaires à la réalisation de la structure. Il ne reste plus qu'à obtenir le permis de construire avant le début des travaux.



VOIRIE

La municipalité a procédé au curage des fossés en priorisant ceux qui pouvaient être nettoyés à l'aide d'une rigoleuse. Une première tranche de 10 kms a été réalisée par l'entreprise spécialisée Pierre MOUTET.

Une deuxième tranche d'environ 30 kms sera réalisée à l'automne.

Nos agents curent également les fossés d'entretien difficile. N'hésitez pas à prévenir la mairie de vos problèmes d'écoulement d'eau, nous interviendrons le plus rapidement possible.

Lors de ces travaux, nous nous sommes aperçus de l'insalubrité des fossés.

C'est pourquoi, la municipalité a organisé une opération de nettoyage de la voirie le samedi 11 avril. Elle remercie tous les participants.

Lors de cette action, il a été trouvé des déchets de toutes natures. Pour exemple : des vêtements, des chaussures, des enjoliveurs, un barbecue, une table



La mairie rappelle que les fossés ne sont pas destinés à recevoir les rebuts. Des déchèteries sont prévues à cet effet.

Les agents municipaux ont peint les boiseries de l'abri WC du cimetière. Celles-ci n'ayant pas été protégées depuis quelques années, la lasure n'était plus adaptée.



La barrière sur le chemin d'accès à la salle ERA a été installée par mesure de sécurité.

IL EST RAPPELE AUX UTILISATEURS DE MOTOS ET SCOOTERS QUE LA SIGNALISATION DOIT ETRE RESPECTEE.

Les chartes ont également été signées avec tous les présidents d'associations. Certains ont demandé l'autorisation d'ouvrir cette barrière pour permettre le stationnement lors de manifestations importantes.

La commission municipale étudiera les dossiers.



Nous rappelons que le cycle de l'eau est entièrement de la compétence de ROANNAIS AGGLOMERATION que ce soit pour l'entretien des lagunes, les réseaux, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), l'entretien des rivières ainsi que pour les eaux pluviales.



La réfection des corniches de l'église et la protection des vitraux sont terminées. Rappelons que l'accès à l'église devenait dangereux du fait de la dégradation des corniches et que les protections des vitraux n'assuraient plus leur rôle en raison de leur vétusté.

Compte tenu de la nature des travaux engagés, la fondation du patrimoine accepte d'apporter un soutien financier sous réserve de la mise en place d'une souscription.

Le montant de cette aide est basé sur les sommes recueillies, la municipalité a donc décidé :

- de mettre en place cette souscription.
- d'organiser des manifestations dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Les bons de souscription sont disponibles à la mairie, dans les commerces, dans les églises environnantes, dans les offices du tourisme et sur internet à l'adresse :

<http://www.fondation-patrimoine.org/31642>

Les dons donnent lieu à l'envoi d'un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt.

En ce qui concerne les travaux à venir, l'effort portera prioritairement sur l'école (réfection du toit et peinture des huisseries).



Sur demande, le CCAS peut désormais apporter une aide financière pour la préparation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Des biens publics ont fait l'objet de dégradations constatées de manière récurrente générant un surcoût sur le budget communal. La municipalité fait appel à l'esprit citoyen et souligne que les parents sont responsables des méfaits causés par leurs enfants.



PLU

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuit et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été débattu au conseil municipal du 5 mars 2015.

Il sera présenté à la population le 2 juin à 19h - salle municipale.

Il s'agit d'un document important qui impacte la commune pour, a minima, les dix prochaines années. Votre participation est vivement souhaitée.



CIVISME

La flore européenne est menacée par des espèces invasives, qui prolifèrent de façon exponentielle et accaparent les habitats traditionnels des plantes endémiques. Nombre de ces plantes invasives sont originaires de pays lointains et n'ont quasiment pas de parasites naturels en Europe. Et elles sont souvent toxiques. Ces espèces menacent de précieux biotopes en France.

Attention ambroisie ! Près d'un Européen sur cinq réagit au pollen de l'ambroisie, une plante qui compte parmi les plus allergisantes au monde. Il est fortement conseillé de les détruire en prenant toutes les précautions nécessaires.



ECOLE

Le projet "Fables de la Fontaine" se poursuit avec les interventions d'Armelle LOPPIN. Les enfants apprennent des fables originales mises en musique mais aussi des textes retravaillés en classe.

Un spectacle sera présenté lors de la fête de l'école le 26 juin.

Les enfants auront aussi la chance de pouvoir participer à la création d'un CD qui sera réalisé en collaboration avec l'école primaire de St Germain Lespinasse. Il regroupera les fables de La Fontaine interprétées par chacune des deux écoles.

Les souscriptions pour l'achat du CD sont d'ores et déjà lancées.

Cette opération est portée par les équipes enseignantes, les musiciens professionnels et les Mairies. La vente du CD sera exclusivement consacrée au financement de ce projet.

Vous pouvez le réserver dès à présent au prix de 10 € à l'école, en mairie, ou dans les commerces de St Romain. Après le 1er juin, il sera toujours disponible mais au prix de 12 €.



PPRNPI

Préalablement à l'approbation du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation (PPRNPI) du bassin de l'Oudan et de ses affluents, une enquête publique se déroulera du lundi 20 avril au mardi 26 mai 2015.

Madame Joyce Chetot recevra les observations du public.

le jeudi 7 mai 2015 de 14 H 00 à 17 H 00 en mairie de St Romain-la-Motte.



LOCATION

Il est rappelé que toutes les demandes de location de tables, chaises et autres matériels divers devront être faites au moins 48 h avant la date d'utilisation.



CITATION

Christian GERBEL et Christelle SAUTET ont reçu les honneurs de la Fédération Française de Basket représentée par les responsables de la délégation et du club ainsi que de la municipalité.

Ces médailles récompensent leur dévouement à l'association sportive pendant de nombreuses années.



RAPPEL

~ CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS ~

AVRIL

- 24 : Pétanque St Romain : concours à la mêlée
- 25 : Loisirs danse : soirée dansante
- 27 : Pétanque St Romain : concours vétérans

MAI

- 01 : ASSR Basket : rencontre interclubs
- 02 : US Filerin : concours de pétanque
- 04 : Pétanque St Romain : concours vétérans
- 11 : Pétanque St Romain : concours vétérans
- 18 : Pétanque St Romain : concours vétérans
- 22 : Sou des écoles : concours de pétanque
- 24 : Guidon d'Or Costellois : course cycliste féminine
- 25 : Pétanque St Romain : concours vétérans
- 29 : Pétanque St Romain : concours à la mêlée

JUIN

- 06 : ASSR Basket : barbecue géant
- 14 : Loisirs danse : pique-nique
- 19 : PG - CATM : méchoui
Fête de la musique
- 26 : Sou des écoles : fête de l'école
Pétanque St Romain : concours à la mêlée

JUILLET

- 04 et 05 : Club des jeunes : intervillages avec St Germain-Lespinnasse
- 18 : Centre de loisirs : concours de pétanque
- 18 et 19 : comité des fêtes : fête patronale



Voilà le printemps, n'oubliez pas de participer aux manifestations pour faire vivre les associations.